

Pouvoir d'emprunt

Notre énorme déficit d'aujourd'hui est attribuable en grande partie aux impôts différés des sociétés, dont le total impayé équivaut pratiquement au montant de l'emprunt qu'on nous demande d'autoriser. Le gouvernement est en faveur de cette remise d'impôt, naturellement, mais il peut aussi compter sur l'appui certain de l'opposition officielle. Ainsi, les subventions de plusieurs milliards de dollars qu'il a consenties au secteur pétrolier et gazier au cours de l'année dernière seulement, l'opposition officielle les a fermement approuvées. Des entreprises ont été renflouées à coup de centaines de millions de dollars, en particulier ces dernières années, et chaque fois ces sommes considérables étaient puisées à même les fonds publics. On a mis à contribution les deniers de l'État pour sortir des perdants d'un mauvais pas, avec l'assentiment des deux grands partis à la Chambre.

Comment peut-il régner un climat de confiance devant toutes ces opérations de renflouement, les unes directes, les autres faites à défaut de percevoir l'argent qui revient de droit aux Canadiens? Comment avoir foi dans l'avenir quand on sait que l'un ou l'autre des deux grands partis formera sans doute le prochain gouvernement et, qu'il s'agisse des libéraux ou des conservateurs, que la politique demeurera probablement inchangée? Peut-on éprouver le moindre sentiment de sécurité? Absolument pas.

Je voudrais signaler aux députés deux ou trois autres programmes au cours de ce débat sur ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt, pour démontrer de nouveau que cette engeance dénature toujours les priorités. Premièrement, il y a le Programme d'aide à la remise en état des logements. Parmi les programmes de création d'emplois du gouvernement, c'est le plus populaire et le plus ancien. Après une période d'adaptation, la plupart des difficultés qu'il comportait ont été aplanies. Sa méthode de prestation est bien établie et c'est l'une des meilleures initiatives que le gouvernement ait prises en matière de créations d'emplois puisque chaque dollar qu'il dépense est multiplié par trois dans le secteur du logement, ce qui donne donc du travail. En outre, ce programme a un objectif social valable, puisqu'il a permis à bien des personnes âgées, en particulier, et à beaucoup d'autres Canadiens dont les revenus sont modestes de conserver leur maison.

Et pourtant, à un moment où le nombre de chômeurs s'élève officiellement à 1.6 millions et où le taux de chômage atteint 16 p. 100 en Colombie-Britannique, on vient de réduire de quelques 15 p. 100 le budget du PAREL pour cette province et le Yukon. Le gouvernement se vante d'avoir augmenté le montant individuel des prêts à remboursement conditionnel en le portant de \$3,700 à \$5,000 alors qu'en même temps il réduit le montant total des crédits en émettant des directives qui nous donnent vraiment l'impression que le gouvernement devrait maintenant adopter le slogan suivant: «Utilisateurs des programmes gouvernementaux, méfiez-vous!». Le gouvernement a engagé les coordonnateurs du programme dans les diverses régions à ne pas dire aux gens que le programme prévoit un remboursement conditionnel et à tâcher de prêter seulement l'argent remboursable. Certains responsables de district régional, dont un dans ma propre circonscription, ont fini par envoyer purement et simplement promener le gouvernement en disant qu'ils ne voulaient escroquer personne en omettant de parler de cet aspect du programme et des avantages auxquels les gens ont droit. Puisqu'ils doivent appliquer un programme

destiné à aider la population, ils se feront un devoir de l'informer.

• (1220)

Le gouvernement a émis en même temps une nouvelle directive stipulant qu'il ne sera plus possible d'affecter les excédents de fonds dans une partie du pays à d'autres régions qui en ont un besoin manifeste. Encore une fois, le budget prévoit ces affectations de fonds auxquelles on a pourvu. Dans le cas d'un programme de création d'emplois aussi utile et avantageux, pourquoi le gouvernement devrait-il priver ainsi des régions dont la population a fait preuve d'initiative et qui ont besoin de logements et d'emplois? Ces emplois sont certes nécessaires. Il existe toute une myriade d'autres programmes de création d'emplois, ce qui explique sûrement en partie pourquoi le gouvernement estime devoir emprunter davantage, que ce soit aux fins du Programme canadien de développement communautaire ou du Programme d'emploi d'été.

Alors que le délai de présentation des demandes de participation au Programme d'emploi d'été a été fixé au 4 mars, comment se fait-il qu'on ne nous ait pas encore prévenus, nous et nos électeurs, des montants qui seront alloués à cette fin à chacune des circonscriptions? Selon des informations obtenues par téléphone aujourd'hui, nous devrions le savoir demain, tout juste une semaine avant la date limite. Comment le gouvernement peut-il s'attendre que les personnes de groupements locaux, d'organismes bénévoles ou autres puissent dépenser les fonds publics à des fins innovatrices et utiles pour en tirer le maximum de bénéfices sociaux quand elles et nous apprenons à moins d'une semaine d'avis combien d'argent sera mis à leur disposition? Est-ce ainsi que le gouvernement planifie son financement?

M. Thacker: Oui, justement.

M. Kristiansen: Les gens de ma circonscription et de tout le pays, je suppose, sont humains. Ils ont besoin d'un peu d'information sur quoi fonder leurs jugements. Ils croient de leur devoir de veiller à ce que les fonds publics sont employés à bon escient. C'est malheureux que le gouvernement ne reconnaisse pas l'importance de cette qualité tout à fait essentielle que doit posséder tout gouvernement et tout citoyen responsable. C'est précisément pour cette raison que nous ne pouvons pas répondre favorablement à la demande qui nous est faite dans ce projet de loi.

M. Thacker: Parce que le gouvernement est moins qu'humain.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Questions ou commentaires?

M. Epp: Monsieur le Président, je voudrais poser au député la question suivante: trouve-t-il le déficit fédéral trop élevé?

M. Kristiansen: Le député veut-il parler du déficit actuel ou de la dette accumulée? Il n'y a aucun doute que la dette accumulée du Canada est trop élevée. La demande qui nous est faite aujourd'hui est injustifiée simplement parce que nous n'avons pas toute l'information voulue pour savoir si le gouvernement a ou non des projets d'investissement concrets qui nous rassureraient sur sa capacité de dépenser ces fonds efficacement, de manière à accroître la richesse du pays et sa productivité au lieu de les affaiblir, comme l'ont fait ses programmes par le passé.